

FLASH INFO

Communiqué du SNPDEN-UNSA



RESPONSABLES (académiques et nationaux)

Secrétaire académique

Corinne Laurent, Principale
Collège Le Hamet, Louviers
corinne.laurent@ac-rouen.fr

Secrétaires académiques adjoints

Gérald Hochart
Sophie Perrat
Catherine Gueret-Laferté
Véronique Titeux
Frédéric Delamare

Secrétaire départemental 27

Gérald Hochart, Proviseur
Lycée Les Fontenelles, Louviers
gerald.hochart@ac-rouen.fr

Secrétaire départemental 76

Sophie Perrat, Principale
Collège Les Hauts du Saffimbec Parvilly,
sophie.perrat@ac-rouen.fr

Membre du bureau national

Véronique Titeux, Principale
Collège JC Dauphin, Nonancourt
veronique.titeux@ac-rouen.fr

adresse académique :
snpden@ac-rouen.fr

Dotation Horaire Globale

• Remontée des TRMD

Le SNPDEN-UNSA a obtenu auprès de l'IA-DASEN 27 une harmonisation des dates de remontées des TRMD entre les deux départements, à savoir le 16 février.

• DHG : le vote du Conseil d'Administration

Rappel : « le TRMD n'est qu'un outil technique de gestion dans le cadre d'un dialogue entre l'EPL et l'administration rectorale. » (Lettre du ministre adressée aux Recteurs le 18 janvier 2010).

Le CA ne vote donc pas le TRM mais délibère sur l'emploi des dotations en heures et donc sur la structure pédagogique de l'établissement, sur les principes d'organisation des enseignements et de l'accompagnement personnalisé. La première campagne de TRM peut être déconnectée de cette délibération et il est possible de prolonger la phase de dialogue et d'ajustement jusqu'au mois de juin (possibilité de vote de DHG à ce moment).

Vote DHG : Décret n° 2010-99 du 27 janvier 2010 :

Après instruction de la Commission Permanente, le CA se prononce sur les propositions instruites par cette dernière (Acte du CA). Dans l'hypothèse où la proposition relative à l'emploi des dotations en heures est rejetée par le CA, la Commission Permanente procède à une nouvelle instruction avant qu'une nouvelle proposition soit soumise au vote. Le second vote doit intervenir dans un délai de 10 jours suivant le premier vote.

En cas de rejet de cette seconde proposition ; le chef d'établissement, en qualité de Représentant de l'Etat, arrête l'emploi des dotations en heures. (Acte du chef d'établissement / Article R-421-9 du Code de l'Education)

- **Enquête sur la dotation horaire des établissements**

Afin que nous puissions dresser un bilan sur la dotation horaire des établissements, merci de compléter le fichier excel joint et de le retourner pour le **02 février** à Sophie PERRAT. (sophie.perrat@ac-rouen.fr)

Préparation du congrès d'Avignon

La préparation du Congrès, qui se tiendra à **Avignon du 18 au 22 mai 2015**, nécessite un travail dans chaque académie au sein des commissions pédagogie, action syndicale, métier et carrière. Nos propositions de motions seront à remonter au siège du SNPDEN pour le **13 mars 2015**.

Tous les adhérents souhaitant s'impliquer dans ces travaux de groupes sont invités à participer au Conseil Syndical Académique qui se tiendra mercredi 11 février à 10h15 au lycée Val de Seine de Grand-Quevilly.

Merci de prévenir Guy François (guy.francois@ac-rouen.fr) de votre présence au repas.

**RAPPEL pour les adhérents AGA le mercredi 11 février à 14h00
au lycée VAL DE SEINE, GRAND QUEVILLY**

Le bureau académique du **SNPDEN-UNSA**,
